

# NOUVELLE TARIFICATION

## POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



## POURQUOI CE CHANGEMENT ?

À partir du 3 janvier 2023, la Ville de Montpellier met en place dans les écoles publiques une nouvelle tarification pour :

- la restauration scolaire
- l'accueil périscolaire

Avec cette réforme, les tarifs deviennent plus progressifs en fonction des ressources et de la situation de chaque famille afin de faciliter l'accès de tous les élèves à une alimentation durable et à un accueil périscolaire de qualité.

### **+** de solidarité

Chacun paiera selon ses moyens. Le tarif sera désormais basé sur votre quotient familial calculé par la Caisse d'allocations familiales (au lieu des revenus de l'année N-2 précédemment). Ce quotient familial dépend de vos revenus et du nombre de personnes dans votre foyer. La ville continuera à prendre en charge une part très importante du coût de ces services publics essentiels. Ainsi, par exemple, le coût de revient de la pause méridienne (repas et encadrement) est de 12€ pour la Ville.

### **des tarifs + adaptés à chaque situation**

Les nouveaux tarifs seront vraiment ajustés aux revenus et aux situations familiales notamment des plus fragiles (parent isolé, enfants en situation de handicap, familles nombreuses...) et permettront une actualisation rapide en cas d'évolution.

### **- de gaspillage alimentaire**

On estime que 500 kilogrammes de denrées (soit 1085 repas) sont produits inutilement chaque jour pour les restaurants scolaires des écoles publiques de Montpellier. Ce gaspillage résulte des absences non signalées mais aussi des «repas de secours» prévus par la Ville pour assurer un repas aux élèves dont les parents n'ont pas réservé. Il génère un coût pour la collectivité mais également pour l'environnement.



# LES NOUVEAUX TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



## QUEL SERA VOTRE TARIF AU 3 JANVIER 2023?

Un pourcentage (ou taux d'effort) appliqué au quotient familial détermine désormais le tarif personnalisé de chaque famille.

Pour connaître **votre tarif précis**, un simulateur est disponible : [montpellier.fr/tarifationscolaire](http://montpellier.fr/tarifationscolaire)

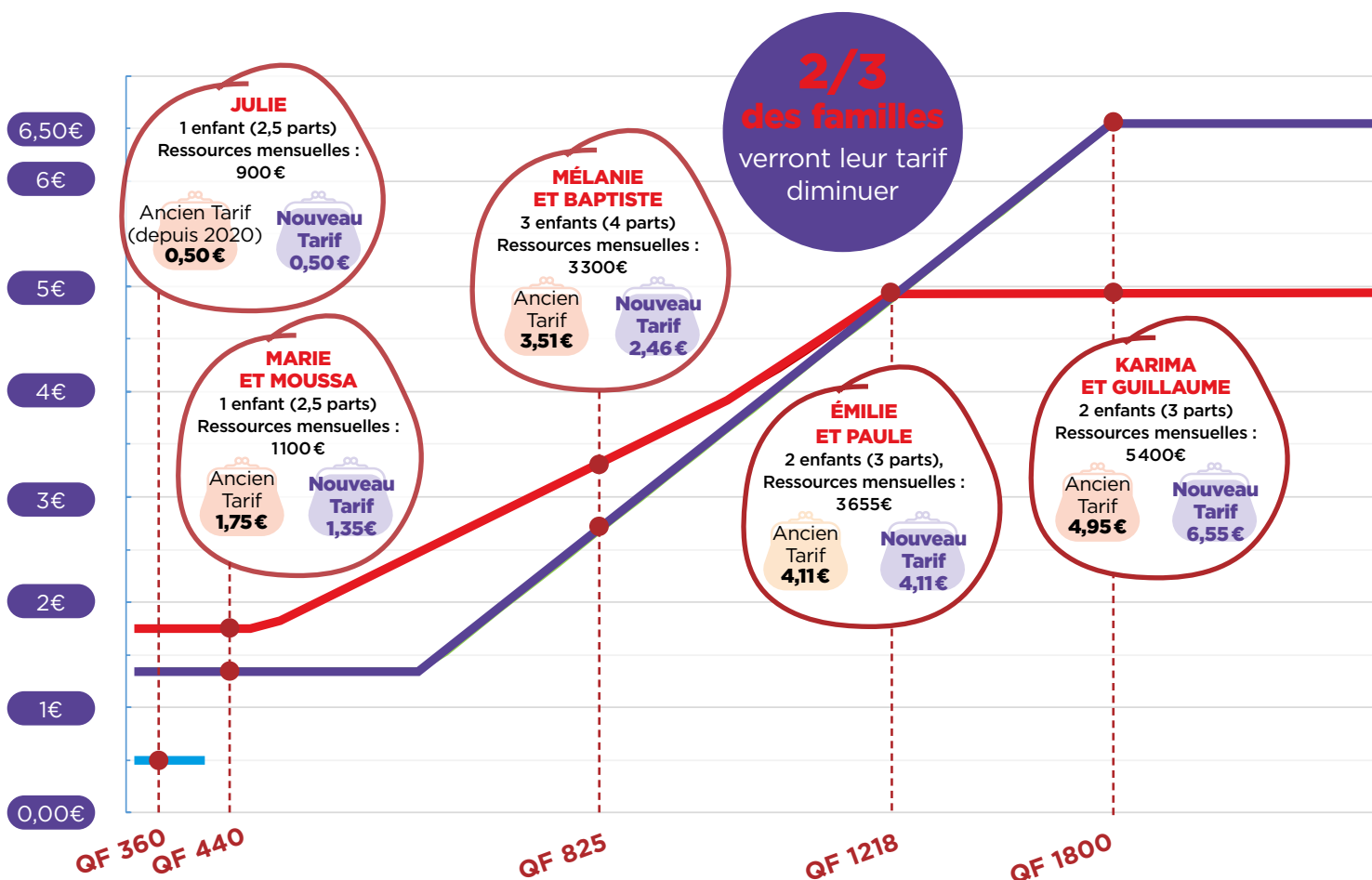
### ➤ À noter :

**Pour les familles en grande précarité** (familles en situation de parents isolés au RSA par exemple), il n'y aura pas de changement : le tarif à 0,50€ est maintenu.

**Pour les élèves bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé** et apportant leur repas sur les temps de la cantine, le tarif facturé de l'encadrement prendra en compte le quotient familial avec une progressivité entre 1,35€ et 1,50€. Pour les familles concernées, le tarif à 0,50€ s'appliquera également.

## ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MONTPELLIER

Avec la réforme et malgré une hausse du prix des denrées alimentaires, **2/3 des familles verront leur tarif diminuer** grâce au maintien de l'effort de la Ville et à la solidarité renforcée entre les familles. Les tarifs s'échelonneront de **1,35€ à 6,55€** selon le quotient familial. Le tarif à 0,50€ pour les familles en grande précarité est maintenu.



— Anciens tarifs  
 — Nouveaux tarifs  
 — Tarif à 0,50€ >> pour les familles monoparentales (parents isolés), et bénéficiaires du RSA & les publics en grandes difficultés (sans domicile, réfugiés...)

SUITE

## LES NOUVEAUX TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

### DES MESURES RENFORCÉES POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- En cas de non réservation du repas, le repas sera facturé et majoré de 2€ (contre 1,50€ actuellement).
- En cas d'absence non signalée (au moins 10 jours à l'avance) ou justifiée (certificat médical), le repas sera facturé et majoré de 1,50€.



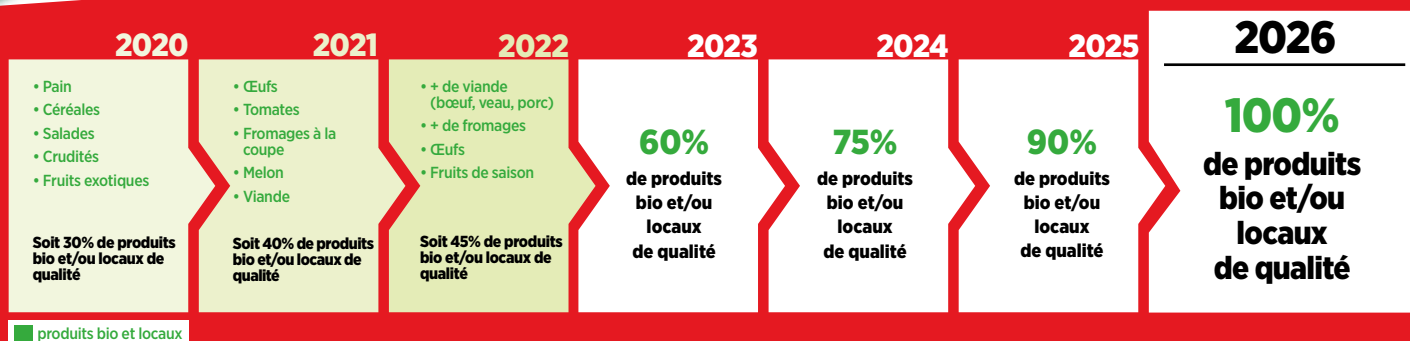
### EN PRATIQUE : COMMENT GÉRER VOS RÉSERVATIONS ?

- N'oubliez pas de **mettre à jour vos réservations** avant le mois de janvier.  
Pour rappel, en cas d'imprévu, vous pouvez **modifier vos réservations jusqu'à 10 jours à l'avance**.  
>> Pour ces démarches, rendez-vous sur : [presto.montpellier.fr](https://presto.montpellier.fr)
- **En cas d'absence de votre enfant pour raisons médicales, adressez au service Prest'O** ([presto@ville-montpellier.fr](mailto:presto@ville-montpellier.fr)) le justificatif (certificat médical) dans un délai de 7 jours à partir de la date de délivrance du document.



## MA CANTINE S'ENGAGE...

VERS 100% DE PRODUITS BIO ET/OU LOCAUX D'ICI 2026



# LES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



## QUEL SERA VOTRE TARIF AU 3 JANVIER 2023 ?

Un pourcentage (ou taux d'effort) appliqué au quotient familial détermine désormais le tarif personnalisé de chaque famille.

Pour connaître **votre tarif précis**, un simulateur est disponible : [montpellier.fr/tarifationscolaire](http://montpellier.fr/tarifationscolaire)

ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MONTPELLIER	
<b>Accueil du matin</b> 7h45-8h30	<b>La nouvelle grille tarifaire s'applique :</b> entre 0,35 € et 1,20 € par matin en fonction du quotient familial.
<b>1<sup>ère</sup> heure d'accueil du soir</b> 16h30-17h30	<b>GRATUITE</b> afin d'assurer un <b>soutien scolaire public et laïque</b> au service de la réussite de tous les élèves montpelliérains.
<b>2<sup>e</sup> heure d'accueil du soir</b> 17h30-18h30	<b>La nouvelle grille tarifaire s'applique :</b> entre 0,40 € et 1,35 € en fonction du quotient familial.

Avec la réforme, plus de 2/3 des familles verront leur tarif se maintenir ou diminuer grâce au maintien de l'effort de la Ville et à la solidarité renforcée entre les familles.

## EXEMPLES D'ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



### JULIE

1 enfant (2,5 parts, QF CAF 360),  
Ressources mensuelles : 900 €

Ancien Tarif  
**0,43 €**

Nouveau Tarif  
> Matin **0,35 €**  
> Soir **0,40 €**



### MARIE ET MOUSSA

1 enfant (2,5 parts, QF CAF 440),  
Ressources mensuelles : 1100 €

Ancien Tarif  
**0,45 €**

Nouveau Tarif  
> Matin **0,35 €**  
> Soir **0,40 €**



### MÉLANIE ET BAPTISTE

3 enfants (4 parts, QF CAF 825)  
Ressources mensuelles : 3 300 €

Ancien Tarif  
**0,56 €**

Nouveau Tarif  
> Matin **0,53 €**  
> Soir **0,60 €**



### ÉMILIE ET PAULE

2 enfants (3 parts, QF CAF 1218),  
Ressources mensuelles : 3 655 €

Ancien Tarif  
**0,66 €**

Nouveau Tarif  
> Matin **0,80 €**  
> Soir **0,91 €**



### KARIMA ET GUILLAUME

2 enfants (3 parts, QF CAF 1800)  
Ressources mensuelles : 5 400 €

Ancien Tarif  
**0,80 €**

Nouveau Tarif  
> Matin **1,20 €**  
> Soir **1,35 €**

**Plus de 2/3 des familles**

verront leur tarif diminuer ou se maintenir

## EN PRATIQUE POUR VOUS



### VOUS ÊTES AFFILIÉ À LA CAF ?

- **Votre quotient familial est transmis automatiquement aux services Prest'O.**

**Une seule démarche à réaliser :** informez le service Prest'O en cas de changement de numéro CAF ou de nom rattaché au dossier CAF en adressant votre attestation actualisée.

- **En cas de changement de votre situation** (nouvel enfant, mariage, divorce, embauche, perte d'emploi), votre quotient familial évolue.

Rapprochez-vous dès que possible des services de la CAF pour que votre nouvelle situation soit prise en compte afin de calculer votre nouveau quotient familial.

Informez les services de Prest'O de votre changement de situation pour que votre tarif soit actualisé à partir de la date d'information des services de la CAF.

### VOUS N'ÊTES PAS AFFILIÉ À LA CAF ?

- **Rapprochez vous du service Prest'O qui procède au calcul du quotient familial CAF sur la base des justificatifs de ressources et de la composition familiale.**

- **En cas de changement de votre situation**, vous pouvez vous rapprocher directement du service Prest'O qui vous informera des justificatifs à présenter pour la prise en compte de votre nouvelle situation et l'actualisation de votre tarif.

**Pour toute question concernant l'évolution de la tarification, la simulation de votre nouveau tarif ou la mise à jour de vos réservations :**

➡ **Consultez la page dédiée**  
[Montpellier.fr/tarificationscolaire](http://Montpellier.fr/tarificationscolaire)



➡ **Contactez Prest'O**  
[presto@ville-montpellier.fr](mailto:presto@ville-montpellier.fr)  
04 34 88 78 98